



Hébergement Temporaire Sortie Hospitalisation

Quoi ?

Un **hébergement temporaire** d'une **durée maximale de 30 jours** avant la réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé ou l'orientation vers une nouvelle structure d'accueil.

Pour qui ?

Les **personnes âgées en perte d'autonomie, de 60 ans et plus, qui sont hospitalisées** en court séjour ou dans des services d'urgence et qui ne relèvent plus de soins médicaux hospitaliers ni d'une orientation en service de soins et de rééducation (SSR) :

- **Des personnes âgées fragilisées par leur hospitalisation** qui sont seules ou isolées et/ou présentent une limitation ou une perte de leur capacité d'accomplir les actes de la vie quotidienne rendant nécessaire la mise en place d'une aide au retour à domicile (SAAD, SSIAD, etc.) parfois soumise à un certain délai d'organisation
- **Des personnes âgées dont le retour à domicile nécessitent l'aménagement du logement** et/ou des aides financières dont la mobilisation implique des délais plus longs que le temps d'hospitalisation
- **Des personnes âgées fatiguées/épuiées par leur passage en établissement de santé** qui ne peuvent retourner chez elles en raison de craintes, phobies post-chutes, fatigue incompatible avec une maison à étage, fractures, etc.

Comment ?

Transmission d'un dossier d'admission avec la mention "Hébergement Temporaire Sortie Hospitalisation" sur la plateforme **ViaTrajectoire** ou **directement par téléphone** (procédure d'admission simplifiée).

Contacteur Laurène Petrosillo
accueil.chateau@omeris.com
T. 04 72 28 50 70

Coût ?

Financement de l'ARS sur 30 jours maximum, le **reste à charge du résident est de 20€/jour** + contribution au tarif dépendance suivant le niveau GIR de la personne.



Pourquoi ?

Pour proposer un **hébergement sécurisé avec un reste à charge limité** et avec un **projet de retour à domicile**.

Ce dispositif n'a pas vocation à répondre à tous les motifs possibles de recours à l'hébergement temporaire comme par exemple le répit ou les vacances du proche aidant.

Fin de séjour

Organisation du retour à domicile avec la famille ou les proches, les intervenants du service d'aide et d'accompagnement à domicile et le médecin traitant. Si nécessaire les différents services sociaux seront sollicités.

Résidence du Château

23 rue Jacques Reynaud - 69800 Saint-Priest
T. 04 72 28 50 70 - accueil.chateau@omeris.com
www.omeris.com

